

ACCOMPAGNER
LA RÉUNION
SUR LA VOIE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

de la DEAL
Réunion

Direction de
l'Environnement,
de l'Aménagement
du Logement



SOMMAIRE 05 EDITO

06 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
ET DE LA RESSOURCE EN EAU

08 DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN ACTION

10 AMÉNAGEMENT
DURABLE DU
TERRITOIRE

12 RISQUES
NATURELS

13 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

14 RISQUES ANTHROPIQUES

- 16 POLITIQUE DU LOGEMENT
- 18 PILOTAGE DES ACTIONS
- 19 ENERGIE ET CLIMAT
- 20 ORGANISATION ET MOYENS AU SERVICES DES MISSIONS DE LA DEAL
- 22 CONTRIBUTION DES ANTENNES TERRITORIALES
- 24 FAIRE CONNAÎTRE SON ACTION
- 26 ORGANIGRAMME



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET RÉUNIONNAIS VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



De gauche à droite : Ivan Martin, directeur adjoint ; Jean-Michel Maurin, directeur ; Louis-Olivier Roussel, directeur adjoint.

L'année 2017 a été marquée par des changements importants intervenus au niveau national. La Transition Ecologique et Solidaire est devenue en effet un enjeu majeur pour notre société, et la DEAL Réunion comme l'ensemble des DREAL de France est attendue pour la réussite de cette transition.

Les Outre-Mer ont de nombreux atouts à faire valoir pour celle-ci, et les Assises des Outre-Mer qui ont débuté fin 2017 sont là pour nous le rappeler.

Elles constituent l'occasion de revisiter les grands axes de développement de notre territoire insulaire, en pointant les dossiers d'avenir, et surtout les porteurs de projets indispensables à leur réussite. La DEAL continuera en 2018 à accompagner tous ces porteurs de projets qui oeuvrent pour l'avenir de La Réunion.

Les équipes de la DEAL se sont efforcées d'être au rendez-vous des dossiers à fort enjeu, et ils n'ont pas manqué au cours de l'année passée. Elles ont

assumé avec la même détermination et le même sens du service public des missions un peu moins visibles mais tout autant nécessaires aux Réunionnais, que ce soit en matière de logements social, d'aménagement du territoire, de prévention contre les risques naturels et industriels, de lutte contre l'insécurité routière, de préservation de notre biodiversité exceptionnelle et de nos ressources en eau, sans oublier la promotion de l'économie circulaire et de nouvelles mobilités.

Les quelques pages de ce rapport d'activité témoignent de la motivation des 300 agents de la DEAL à agir au service du développement durable de La Réunion.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Michel MAURIN

Directeur de la DEAL Réunion

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2017, la DEAL a poursuivi son implication forte dans la protection de la biodiversité terrestre et marine véritables joyaux de l'île de la Réunion, mais aussi dans la préservation de la ressource en eau. Ce sont des enjeux fondamentaux pour l'avenir de l'île.



Installation du comité Eau et Biodiversité.

Faits marquants

L'année 2017 s'est traduite par les premières concrétisations de la nouvelle loi « biodiversité » avec l'installation du Comité Eau & Biodiversité, « parlement » réunionnais eau et nature, la création de l'Agence Française pour la Biodiversité et sa structuration progressive en outre-mer ou encore le lancement au

niveau local de la réflexion sur une éventuelle Agence Régionale pour la Biodiversité.

L'exercice de la police de l'environnement a été marqué par de nouvelles instructions ministérielles qui se sont traduites par un nouvel élan dans la coordination interservice, sur la base du protocole d'articulation des polices judiciaires et administratives établi récemment à La Réunion.

Instruction et police de l'eau

L'année 2017 a été également marquée par la mise en place de la réforme de l'autorisation environnementale qui apporte un nouveau cadrage. Au titre de l'instruction des dossiers « Police de l'eau », 129 dossiers ont été déposés, instruits ou en cours d'instruction. Les opérations de contrôle ont notamment concerné le chantier NRL, le nouveau franchissement de la rivière des Galets, le suivi de la contamination saline de la plaine des Galets, le traitement des rejets de charbon dans la darse du port Est, la pêche aux bichiques, les remblais en zone inondable et travaux dans le DPF ou les travaux d'enlèvement d'andains.

Si l'effort de mise aux normes des stations d'épuration a permis de rattraper un retard considérable, un travail important a été poursuivi sur le volet collecte des eaux usées. Ces progrès s'accompagnent de la production de boues qu'il s'agira de valoriser dans un objectif d'économie circulaire avec l'appui d'un futur service d'accompagnement technique et gestion des épandages porté par la Chambre d'Agriculture. La poursuite de la mise en œuvre du protocole « andains » a permis de continuer à alimenter le chantier NRL en matériaux tout en libérant du foncier agricole.



Politique de l'eau et des milieux aquatiques

Le plan d'action eau dans les DOM a commencé en 2017 à La Réunion avec la constitution d'une équipe projet, une conférence des acteurs de l'eau et l'élaboration d'un document stratégique.

Avec l'appui de la DEAL, l'ensemble des intercommunalités ont également réalisé un travail de préfiguration de leur organisation en matière de prise de compétence GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Dans le cadre du Conseil Maritime Ultramarin (CMU), la DEAL a co-animé avec la Région le groupe de travail chargé des problématiques environnementales. L'objectif sera d'élaborer un Document Stratégique de Bassin Maritime (DSBM) de l'océan indien en 2018.

La gestion quantitative de l'eau a connu plusieurs avancées avec notamment la perspective de désignation de zones en stress hydrique (zones de répartition des eaux).

La protection et la conservation des espèces amphihalines a progressé avec notamment l'adoption d'un plan de conservation pour les espèces d'anguilles.

Une révision de l'arrêté de classement des cours d'eau a été initiée pour intégrer l'abandon du projet Takamaka 3. La réfection du seuil de Bellepierre sur la Rivière St Denis a été également l'occasion de réaliser la 1^{ère} passe à poisson multi espèces de La Réunion. Enfin, comme chaque année, la DEAL a mis en œuvre le programme d'entretien du Domaine Public Fluvial dans le cadre d'une doctrine de gestion qui doit être mise à jour.



Politique de la biodiversité

La DEAL a poursuivi ses actions de gestion et de conservation des espèces indigènes et des milieux naturels : l'année 2017 a été marquée par la signature d'un arrêté ministériel de protection de 238 espèces de flore, par le lancement du Système d'Information sur la Nature et les Paysages et par la finalisation de l'inventaire des sites géologiques.

La DEAL a poursuivi l'animation de la mise en œuvre des plans de conservation d'espèces menacées, d'actions de restauration de milieux naturels prioritaires, des trames vertes et bleues et de la stratégie de lutte contre les espèces invasives. Avec 64 espèces, La Réunion porte la majorité du chantier d'élaboration des Plans Nationaux d'Action en France.

La DEAL a continué à appuyer une gestion active des espaces protégés sous tutelle du Ministère.

Les 2 réserves et le Parc national ont fêté leur 10^{ème} anniversaire.

La DEAL a veillé à la bonne intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et sa prise en compte dans les plans, programmes et projets : analyse des

volets biodiversité des grands projets d'aménagement, instruction et suivi des dérogations relatives aux espèces protégées (20 dossiers d'aménagement présentant des enjeux naturalistes forts instruits).

Enfin, la mise en œuvre de la convention « CITES », encadrant les mouvements internationaux d'espèces menacées s'est traduite par l'instruction de 651 dossiers (soit un doublement en 5 ans).



Petit tamarin des hauts (espèce protégée).

DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

En 2017, la DEAL a contribué à améliorer les connaissances disponibles sur le territoire en matière de développement durable, et à les diffuser auprès de ses partenaires. Ces connaissances s'avèrent aussi fondamentales pour mener à bien la mission de l'autorité environnementale.

Conduite et valorisation d'études

L'année 2017 s'est traduite par une poursuite des actions s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions relatives à la directive INSPIRE, visant à faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation des données dans le domaine de l'environnement en Europe. La traduction de cette obligation réglementaire se fait par le système d'information sur l'environnement et le développement durable (SIDE), la cartographie interactive CARMEN qui sont accessibles à partir du site internet de la DEAL de la Réunion et par la mise à disposition des couches géographiques relatives aux plans de prévention des risques (*aléas inondation, mouvement de terrain et littoraux*) sur le site www.risquesnaturels.re (accessible à partir de la plateforme régionale *PéiGéo*).

La mise en œuvre opérationnelle du volet régional du Système d'Information Nature et Paysage (SINP), dispositif partenarial entre le ministère en charge de l'écologie et les acteurs publics, associatifs ou privés intervenant dans la production, la validation, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des informations naturalistes ou relatives aux paysages, est l'un des événements marquants de l'année 2017. En partenariat avec le Parc National de la Réunion, ce système permet de structurer la connaissance produite par plusieurs acteurs locaux sur la biodiversité (*faune, flore, paysage*) afin de faciliter les actions de gestion et de conservation, et également de mettre à disposition cette connaissance pour en assurer une meilleure prise en compte pour élaborer ou suivre les politiques publiques, et pour évaluer les impacts des plans, programmes, projets d'aménagement.

SINP 974
LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA NATURE ET LES PAYSAGES DE LA RÉUNION

QUOI QUAND ? OÙ QUI
Tout savoir sur la biodiversité à La Réunion

LES CONTRIBUTIONS PRÉVUES PAR LA LOI
À partir du 1^{er} janvier 2018, les données d'élevage public et privé doivent contenir l'ensemble du questionnaire national (art. L432-3) à l'exception de quelques champs de données. Les données relatives à l'élevage public et privé doivent être mises à disposition des services de l'État à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces données sont mises à disposition de l'État à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces données sont mises à disposition de l'État à compter du 1^{er} janvier 2018.

ADHÉREZ À LA CHARTE RÉGIONALE !
Chaque pays adhérent à la charte régionale de l'INP est tenu de contribuer à la connaissance générale de la biodiversité et à sa protection. Adhérer est une manière simple et directe de participer à la protection de nos territoires. Pour adhérer, contactez le service de l'écologie de votre territoire. Les coordonnées sont disponibles sur le site www.inp.re.

LES DONNÉES SENSIBLES
Certaines données sont considérées comme sensibles car elles peuvent être utilisées par des personnes malintentionnées pour nuire à la sécurité nationale, à la défense, à la sécurité publique, à la sécurité financière, à la sécurité économique, à la sécurité industrielle, à la sécurité technologique, à la sécurité scientifique, à la sécurité culturelle, à la sécurité sociale, à la sécurité publique, à la sécurité nationale, à la sécurité internationale, à la sécurité mondiale.

POUR ALLER PLUS LOIN
www.inp.re
www.inp.re
www.inp.re

Mieux connaître pour mieux protéger.

BORBONICA, PLUS-FAUNE RÉGIONALE

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS DE BORBONICA

- Rechercher et visualiser des données par territoire ou par thème.
- Visualiser le résultat de la recherche sur Borbonica et pour les professionnels (profil et avis).
- Configurer les informations affichées en fonction de votre profil.
- Imprimer ou télécharger le carte en format pdf.
- Visualiser les statistiques sur les données (nombre d'observations, espèces, etc.).

COMMENT ACCÉDER AUX DONNÉES ?
L'accès à Borbonica est libre ! Pour les professionnels, la formation de données d'accès aux données publiques est disponible sur la plateforme Borbonica. Après avoir obtenu la clé d'accès, vous pouvez accéder aux données de la plateforme Borbonica. La clé d'accès est délivrée par l'administration de Borbonica. La clé d'accès est délivrée par l'administration de Borbonica. La clé d'accès est délivrée par l'administration de Borbonica.

LES NÉCESSAIRES À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité. Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité. Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité.

LES NÉCESSAIRES À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité. Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité. Les données relatives à la biodiversité sont essentielles pour la protection de la biodiversité.

Mieux connaître pour mieux protéger.

En partenariat avec la SEOR, la DEAL a ainsi mis en ligne sur le SINP les données de connaissance relatives aux oiseaux de La Réunion.

Dans le cadre de la déclinaison locale du Géoportail de l'Urbanisme (GPU), la DEAL a mis en ligne les données sur plusieurs servitudes d'utilité publique : plans de prévention des risques naturels (PPRN), sites classés, plans de prévention des risques industriels (PPRI) et installations SEVESO.

Sur la thématique logement, de nouvelles couches SIG ont été réalisées, notamment la géolocalisation des logements issus de la base des fichiers fonciers, les copropriétés, ... et vient compléter le travail de géolocalisation entrepris sur les autorisations de construire (données SIT@DEL2) et le parc locatif social (données RPLS). Ces nouvelles couches géomatiques, ainsi que l'amélioration progressive de la qualité de la base SIT@DEL2 avec le concours des communes de La Réunion, permettent d'enrichir le contenu des notes de conjoncture et publications établies par la DEAL sur les constructions neuves et contribuer à consolider les subventions versées dans le cadre de l'Aide aux Maires Bâtisseurs.



Dans le cadre de la mise à jour du profil environnemental de La Réunion, la DEAL propose désormais un outil innovant pour faciliter l'accès, la mise à disposition et l'utilisation des informations environnementales à tous les utilisateurs. Ces informations sont désormais accessibles à partir d'une plate-forme internet rendant ainsi ce document dynamique et interactif :

<http://www.profil-environnemental.re>

Actuellement, 5 thématiques ont fait l'objet d'une actualisation par rapport à la précédente version du profil environnemental : eaux continentales, air, déchets, sol, changements climatiques, littoral. Le travail d'actualisation pour les autres thématiques se poursuivra en 2018.

Enfin, une publication permet, au travers d'une vingtaine d'indicateurs, de disposer d'une information claire et synthétique sur la situation actuelle et tendancielle de la biodiversité à La Réunion à partir des recueils d'informations sur le terrain, des pressions identifiées et des outils mis en place pour la préservation de la biodiversité. Cette publication est consultable sur le site internet de la DEAL :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/la-biodiversite-a-la-reunion-a-travers-20-a687.html>

Autorité Environnementale

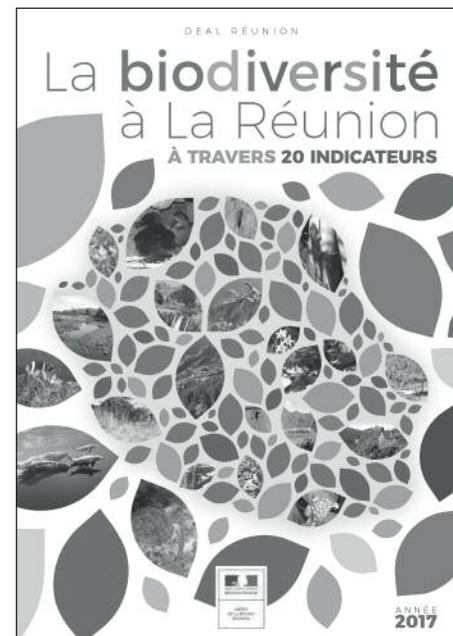
L'année 2017 a été la mise en œuvre de la réforme de l'autorité environnementale engagée au travers de l'ordonnance 2016-1058 du 03/08/2016 et le décret 2016-1110 du 11/08/2016 dans le cadre des travaux de modernisation du droit de l'environnement.

L'effet principal a porté sur un renforcement de l'indépendance des décisions et avis rendus par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de La Réunion pour les plans et programmes, et sur le nombre de demandes d'examen au cas par cas pour les projets (qui a ainsi augmenté notablement par rapport aux années précédentes).

Cette réforme s'inscrit avec la mise en œuvre de l'autorisation environnementale unique depuis le 1er juillet 2017 avec pour objectif principal de simplifier les procédures réglementaires et de réduire les délais de délivrance de l'autorisation administrative.

Il est également à noter que l'arrêt du Conseil d'État du 19 juillet 2017 relatif à l'évaluation environnementale des plans et programmes, a introduit la nécessité de conseiller aux communes de demander volontairement un examen au cas par cas pour les procédures de modification des PLU sur la base des dispositions de l'article L. 104-3 du code de l'urbanisme et du 3° du III de l'article L. 122-4 du code de l'environnement. Ces nouvelles dispositions ont conduit la DEAL a proposé aux collectivités d'utiliser un formulaire mis en ligne sur le site internet de la DEAL (<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/3-examen-au-cas-par-cas-a350.html>) à adosser aux demandes d'examen au cas par cas.

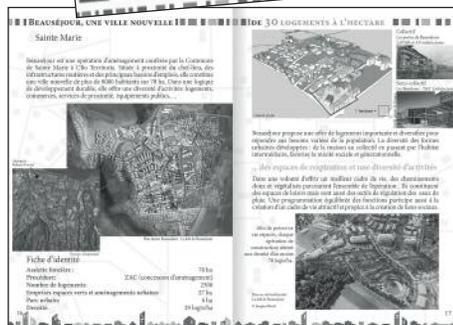
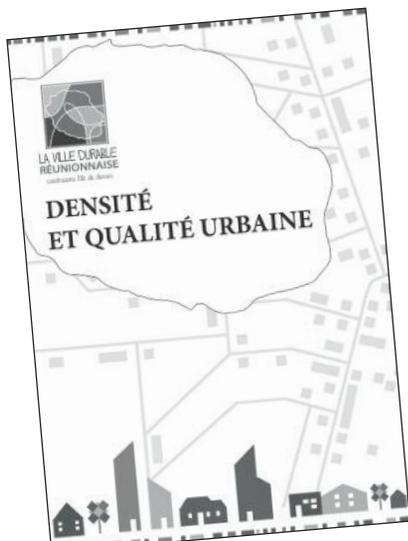
Concernant les documents d'urbanisme, les avis de l'Ae de la MRAe ont porté sur 2 révisions générales de PLU (Petite-Ile, Etang-Salé) et 4 révisions allégées. Concernant les projets, les avis de l'Ae préfectorale ont porté sur des thématiques diversifiées : 3 ZAC, bâtiments recevant du public, infrastructures routière, portuaire et aéroportuaire, eau potable (forages, retenue collinaire et adductions), 2 projets de carrières et des ICPE industriels.



AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

L'accompagnement des acteurs du territoire pour construire la ville durable de demain constitue une des priorités importantes pour la DEAL.

Promouvoir la ville Durable :



Plusieurs ouvrages visant à expliciter les modalités d'un aménagement durable ont été finalisés et diffusés en 2017 :

- le guide de contextualisation EcoQuartier, qui permet d'adapter le référentiel ecoquartier national au contexte local.
- la plaquette formes urbaines et densité réalisée avec le CAUE.

Le club Ecoquartier et le site internet de la DEAL permettent d'accéder à toutes ces informations et de relayer, pour les acteurs de la ville durable, l'ensemble des programmes et appels à projets nationaux qui peuvent les concerner.

Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par une intense activité de conseil et d'analyse des Plans Locaux d'Urbanisme. Ainsi ce sont 14 PLU qui ont été analysés et pour lesquels des recommandations ont été produites pour garantir la bonne prise en compte des politiques portées par l'État et sécuriser les documents d'un point de vue juridique.

Enfin cette politique s'appuie en fin de chaîne sur des commissions qui permettent d'analyser dans le détail l'effet de certains projets sur le paysage, les espaces boisés, naturels et agricoles. La CDPENAF (commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers) a notamment été installée en 2017 et donne un avis sur la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. La DEAL y porte les analyses sur les documents d'urbanisme et les projets de construction en zone naturelle.

Le respect des documents est également contrôlé par l'application d'une politique pénale en matière d'urbanisme. Ainsi, les constructions illégales ou sans titres sont verbalisées et la plupart du temps condamnées à la démolition sous délai avec astreinte. Seize démolitions ont été constatées en 2017, et la liquidation des astreintes (somme à payer tant que la construction n'a pas été démolie) s'est élevée à un montant total de 778 715 €.



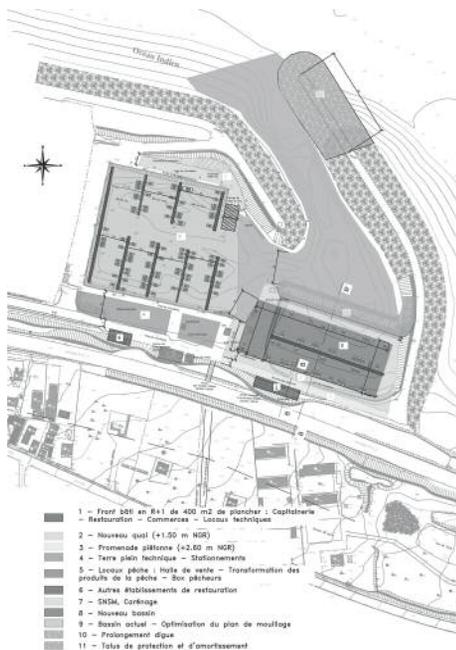
Journée sur le marketing territorial le 22 juin 2017.

Accompagnement des projets structurants du Territoire

En 2017, les équipes ont poursuivi leur accompagnement aux projets d'infrastructure et d'aménagement, avec des demandes de plus en plus initiées par des dynamiques touristiques. Ainsi, outre l'accompagnement des projets de Zones d'aménagement concertées, de l'Ecocité et des transports en communs, l'investissement a été de plus en plus fort pour des projets touristiques comme les bassins de baignade, le ré-aménagement du Port de Sainte-Marie, les projets de golf ou de parcs de loisirs.

Ils font émerger des besoins d'analyse toujours plus précis sur les modalités d'application des lois montagne et littoral, pour lesquels la DEAL participe à clarifier les principes d'application de la Loi.

Par ailleurs, en tant que gestionnaire du domaine public maritime (DPM), la DEAL participe à cadrer les projets d'aménagements qui peuvent trouver leur place sur cette zone tout en préservant son caractère naturel et ses nombreuses fonctionnalités.



Chantier de construction et réhabilitation des bureaux de la DJSCS à Saint-Denis

Construire des bâtiments accessibles, confortables et adaptés au territoire

La DEAL est présente auprès des professionnels de la construction pour accompagner l'application des règles de la construction, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation thermique-acoustique-aération spécifique aux DOM, via des missions de conseil et des missions de contrôle. La DEAL continue d'animer la politique de mise en accessibilité des établissements recevant du public en pilotant les commissions d'accessibilité et en accompagnant le dispositif des agendas d'accessibilité programmée. Par ailleurs, 12 bâtiments de logements ont fait l'objet d'un contrôle des règles de construction en 2017.

En plus de ces missions régaliennes, la DEAL a accompagné en 2017 une mission de la délégation sénatoriale outre-mer, qui a donné lieu à un rapport sur l'adaptation des normes du BTP en outre-mer. Elle a également initié une réflexion sur la filière amiante à la Réunion,

qui se poursuivra en 2018, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement 3 notamment.

Optimisation du parc immobilier de l'Etat

Le projet de regroupement de la DEAL et de la DIECCTE dans le parc de la Providence à St Denis est passé en phase opérationnelle en 2017 avec le démarrage du désamiantage, la démolition de bâtiments désaffectés sur le site et l'obtention du permis de construire.

Pour ce qui est du chantier de construction et réhabilitation des bureaux de la DJSCS à Bellepierre, le bâtiment neuf a été réceptionné en juin 2017 et les travaux de réhabilitation du second bâtiment se poursuivront jusqu'en 2018. Le bâtiment neuf est conçu pour fonctionner sans climatisation grâce à la ventilation naturelle.

RISQUES NATURELS

En 2017, la DEAL a mené de nombreuses actions visant à faire de La Réunion un territoire résilient face aux nombreux risques naturels auxquels elle est confrontée.

Poursuite de l'action en matière de réduction de la vulnérabilité et de prévention des risques naturels

Suite au passage de la tempête Xynthia en 2010, la procédure d'élaboration des plans de prévention des risques naturels littoraux a été renouvelée au niveau national, permettant un traitement différencié de l'aléa lié à l'érosion du trait de côte et de celui lié à la submersion marine, avec une première prise en compte des effets liés au changement climatique.

Après une procédure entamée en 2016, les PPR Littoraux de l'Étang Salé et des Avirons, de Saint-Louis et de Saint Benoît ont été approuvés en 2017.

Le PPR mouvement de terrain et inondation du Tampon a également été approuvé le 20 octobre 2017, après une phase importante de concertation au travers de l'enquête publique, et le traitement de plus de 1000 requêtes individuelles sur le projet de plan.



Mobilisation de tous les acteurs sur la prévention des risques naturels

Les 27 et 28 juin 2017 se sont réunies les secondes assises des risques naturels, associant plus de 300 participants dont certains en provenance de Mayotte et des pays voisins de la zone océan indien (Mozambique, Maurice, Seychelles, Madagascar). Plus de 600 personnes ont été interviewées au préalable pour appréhender leur perception sur les risques naturels. Ces assises ont permis un partage d'expérience sur l'ensemble des initiatives prises en faveur de la protection des biens et des personnes, et la prévention des risques naturels (inondations, mouvements de terrain, feux de forêt).



Ces actions s'appuient sur un travail d'étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires, avec par exemple : la PIROI et le rectorat pour le programme « paré pas paré » et la rédaction de livrets à destination du public scolaire, les collectivités dans le cadre de la définition des stratégies locales de gestion du risque inondation.

Diffusion de la veille hydrologique auprès du public et des collectivités

La cellule de veille hydrologique a conforté son réseau d'équipement, avec le déplacement des stations hydro-métriques sur la ravine des Cabris et la ravine Blanche, et renforcé son réseau radio notamment dans le sud de l'île pour améliorer le transfert des données. Ce travail de collecte et de diffusion de la connaissance hydrologique, notamment au travers du site VIGICRUES, est en constante évolution, comme l'a montré en 2017 la réflexion engagée avec le SCHAPI (Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations).

Des installations à destination des collectivités ont été réalisées pour mieux gérer les risques liés aux différents usages de la rivière (canyoning, circulation routière via les radiers) avec l'implantation d'un dispositif d'alerte localisé (DAL) sur le secteur de ravine creuse à Sainte-Suzanne, en partenariat avec l'IRT et la commune, et le secteur de l'Ilet Coco en lien avec la commune.

Accompagnement des collectivités dans la prise de compétence liés à la gestion des inondations, et la mise en œuvre de programme d'actions opérationnelles

En 2017 la DEAL a accompagné les collectivités dans le transfert de la compétence GEMAPI (gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations) vers les intercommunalités. Au-delà de la mission d'appui GEMAPI réunie sous l'égide du préfet, la DEAL s'est particulièrement investie dans la phase de préparation de la saison cyclonique 2017-2018 par les communes et les intercommunalités, qui se tient à la charnière du transfert de compétence prévue par la loi au 1^{er} janvier 2018.

En outre, la couverture de l'ensemble des territoires à risques inondations par une stratégie locale dédiée a abouti en 2017, avec l'adoption de la 6^{ème} et dernière stratégie locale de gestion du risque inondation sur le territoire Saint-Denis/Sainte-Marie. La poursuite de l'élaboration des plans d'action de prévention des inondations (PAPI) illustre la déclinaison de ces stratégies d'interventions en programme d'actions opérationnelles : en 2017 la DEAL a ainsi accompagné la finalisation du plan d'actions du secteur de la Saline/l'Ermitage, avec une intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs pour un montant de 1,7 M€.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Les intervenants départementaux de Sécurité Routière de La Réunion (IDSR).

L'éducation routière, au cœur de l'apprentissage de la sécurité

En 2017, 31 400 examens pratiques du permis de conduire ont été réalisés par les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DEAL, dont 82% de la catégorie B (véhicules légers). L'activité reste soutenue, en augmentation de 12% pour les examens de la catégorie B par rapport à 2016. En outre, les organismes agréés ont réalisé 26 489 examens théoriques (code).

L'harmonisation des évaluations des épreuves du permis de conduire des inspecteurs du permis de conduire et

de la sécurité routière a été poursuivie en 2017, notamment par la mise en œuvre d'audits réalisés par l'INSERR (Institut National de Sécurité Routière et de Recherches).

Les actions locales de mise en œuvre de la politique de sécurité routière

L'année 2017 a été marquée par la révision du document général d'orientations retenant 6 enjeux pour la période 2018-2022 : 4 communs à tous les départements (risques routiers professionnels, alcool et stupéfiant,

conduite des jeunes, des seniors) et 2 spécifiques à La Réunion (le partage de la voirie, les deux-roues motorisées). En parallèle, la mise en œuvre de la politique de sécurité routière s'est appuyée sur la réalisation de 139 actions locales de sensibilisation, dont 39 financées pour un montant total de 138 k€ par la Région Réunion, le Conseil Départemental et l'État. L'observatoire départemental de la sécurité routière a enregistré 47 décès en 2017, en très légère baisse par rapport aux années précédentes (50 décès par an en moyenne entre 2014 et 2016).

Le suivi et le contrôle des conditions d'activité des transporteurs routiers

La DEAL a conduit 326 opérations de contrôle des transporteurs sur route, en lien avec les forces de l'ordre. Un millier de conducteurs et leur véhicule ont ainsi pu être contrôlés, soit un total de 55 entreprises de transports contrôlées, donnant lieu au relevé de 146 infractions.

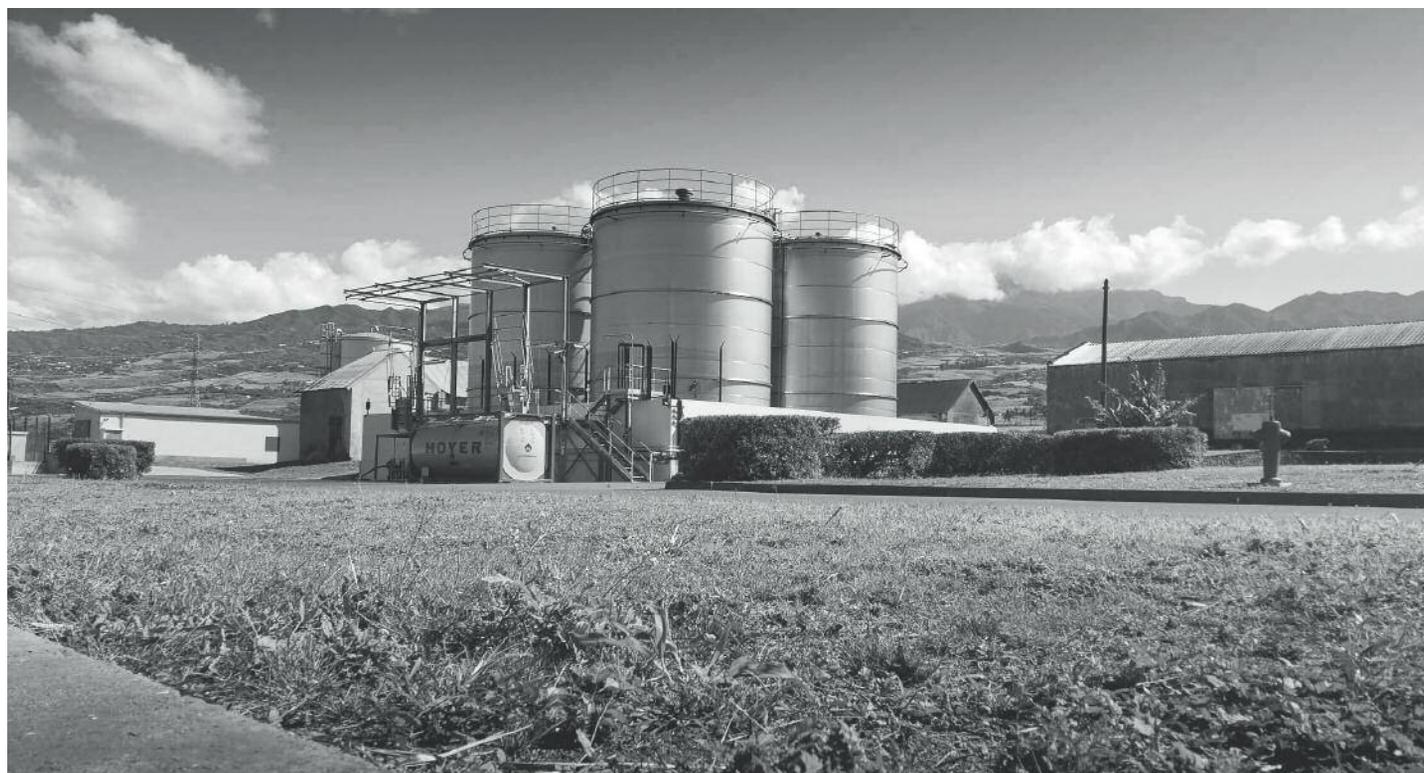
Au travers du registre des transporteurs, la création d'une centaine d'entreprises de transport a été accompagnée avec plus de 2400 titres délivrés, permettant potentiellement la conduite de véhicules de transport public pour autant de chauffeurs.

En parallèle, des actions de communication et de formation ont été organisées en lien avec la CCI pour rappeler la complexe réglementation des transports, et les conséquences en cas de non-respect, permettant ainsi de sensibiliser une centaine de transporteurs et de nombreux élèves actuellement en formation « Transport et Logistique ».



RISQUES ANTHROPIQUES

Les activités humaines peuvent être à l'origine de risques voire de dangers pour l'environnement et la santé. Les activités à caractère industriel sont donc soumises à une législation stricte que la DEAL est chargée de faire respecter. En 2017, les problématiques carrières et déchets ont eu un impact important sur l'activité de la DEAL.



L'inspection des installations classées

L'inspection des installations classées instruit les demandes (une quarantaine en cours en 2017) et contrôle les établissements (plus de 230 inspections en 2017, soit + 20 % par rapport à 2016).

A ce titre près de 330 établissements installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, dont 250 industriels, et environ 800 à déclaration. Les principales filières industrielles sont représentées, mais les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines

de l'énergie (stockage et production), des carrières et du BTP, de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts : parmi tous ces établissements, 21 relèvent notamment de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.



Carrières et matériaux

L'année 2017 aura encore été marquée par une pression importante dans le domaine des matériaux, notamment pour alimenter le chantier de la nouvelle route du littoral. Au-delà de l'instruction des dossiers les plus importants, de très nombreuses actions de lutte ont été menées contre les extractions sauvages et l'exploitation d'installations de transit-traitement illégales de matériaux, avec notamment la prise de sanctions administratives financières systématiques en cas d'absence de régularisation.

Déchets

La Région a réalisé en 2017, en concertation avec les acteurs concernés, l'état des lieux en vue de l'approbation du plan régional de prévention et de gestion des déchets : lequel portera sur l'ensemble des déchets produits ou importés sur le territoire (y compris déchets dangereux et déchets du BTP).

En matière de projets, et dans l'attente de la mise en place des installations structurantes pérennes, la poursuite temporaire d'exploitation du centre de stockage de rivière Saint-Etienne a pu être autorisée. Dans ce domaine également, la lutte contre les installations illégales, notamment d'élimination des véhicules hors d'usage, se sont poursuivies (environ 30 contrôles).



Prévention des risques industriels majeurs

Les contrôles ont notamment été orientés sur la conformité des entrepôts de matière combustible ainsi que sur les silos de stockage, et ont conduit à la prise de plusieurs arrêtés demandant des mises en conformité.

Santé environnement



Plusieurs groupes de travail ont permis d'identifier les pistes de travail les plus pertinentes en matière de santé environnement pour le territoire, et de hiérarchiser les principales actions du futur Plan Régional Santé Environnement 3 qui a avancé et qui devrait être approuvé mi-2018. L'objectif étant de cibler un nombre restreint d'actions pour mieux mobiliser les acteurs.



Contrôle des centres de contrôles de véhicules

Au total, 65 actions de contrôle ont permis sur 2017 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, contribuant ainsi au dispositif d'amélioration de la sécurité routière.

POLITIQUE DU LOGEMENT

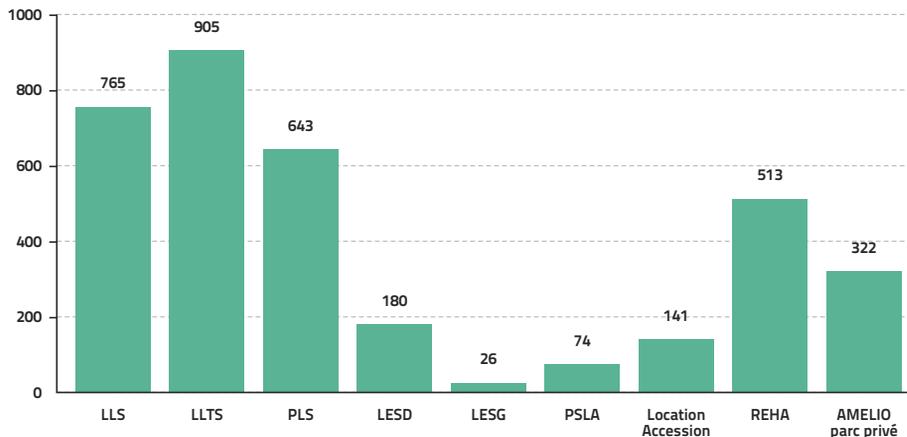
L'un des enjeux majeurs de la DEAL depuis sa création, est de favoriser la production qualitative de logements, adaptés à la structure démographique et économique de la population réunionnaise.

1. Bilan des financements de l'État en faveur du logement en 2017

1. 3 560 logements sociaux (dont 2 725 neufs) financés en 2017

Le niveau de programmation de logements sociaux neufs est demeuré stable en 2017 par rapport à l'année précédente (2 725 contre 2 688 logements neufs en 2016).

Cette stabilité s'explique, principalement, par la hausse du nombre de PLS (dont 200 logements étudiants du CROUS), malgré un quota limité à 15% du nombre de livraisons de l'année précédente.



LLS : logement locatif social

LLTS : logement locatif très social

PLS : prêt locatif social (locatif intermédiaire)

LES D-LESG : logement évolutif social diffus-goupé

PSLA : prêt social location/accession

Réha : réhabilitation du parc social

AAH : acquisition-amélioration de l'habitat (propriétaires occupants)

AMELIO : amélioration de l'habitat (propriétaires occupants)

Cependant, le niveau de programmation en logements locatifs sociaux (LLTS et LLS) a diminué, passant de 1 867 unités en 2016 à 1 661 cette année. La raréfaction du foncier disponible et aménagé dans les secteurs d'urbanisation prioritaire, à des prix compatibles avec les contraintes financières du logement social, demeure un frein à la production de ce type de logement.

Comme pour le locatif, le secteur de l'accession sociale à la propriété après plusieurs années favorables est en baisse. Le nombre, tant de LES groupé (LESG) que de diffus (LES D), diminue fortement en 2017.

2. L'État finance l'aménagement en faveur du logement social et la rénovation des quartiers en difficulté

Au-delà de la programmation de logements sociaux précisée ci-dessus, la ligne budgétaire unique permet de contribuer à la résorption de l'habitat insalubre et de l'habitat spontané, au moyen du financement et de l'accompagnement des plans intercommunaux de lutte contre l'habitat indigne (PILHI), des opérations de résorption de l'habitat indigne et de l'habitat spontané (RHI/RHS) et des opérations groupées d'améliorations légères (OGRAL). En 2017, 11,4 M€ de LBU y ont été consacrés.

La LBU a permis enfin de financer en 2016, au titre du FRAFU, la viabilisation de terrains destinés à accueillir au minimum 40 % de logements aidés, pour un montant de subvention de 4,57 M€, dont 2,02 M€ de crédits Région.

Au total, les moyens engagés par l'Etat en faveur du logement social en 2017 s'élevaient à 186 M€, se décomposant en 70,8 M€ de crédits budgétaires (LBU) et 115,2 M€ au titre des aides fiscales sur les dossiers engagés.

Enfin, l'intervention de la DEAL pour le compte de l'ANRU s'est poursuivie en 2017, dans le cadre de l'élaboration des projets pour les 6 quartiers de La Réunion bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (2014-2024), qui permettront la signature d'une convention au cours de l'année 2018.

2. La politique locale de l'habitat à La Réunion

La DEAL poursuit l'accompagnement des intercommunalités dans l'élaboration ou la révision de leur PLH ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre. Elles ont toutes les cinq en 2017 un PLH mis en révision (CINOR, CIREST et TCO) ou en cours d'élaboration (CIVIS, CASUD). Le PLH de la CASUD a été arrêté et a fait l'objet d'un avis réservé de l'État et du Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (CDHH).

Dans le cadre de la réforme de la gestion de demande de logement social et des attributions, la CINOR et le TCO ont poursuivi les travaux et les échanges dans le cadre de leur conférence intercommunale du logement (CIL). La CINOR a approuvé son plan partenarial de gestion de la demande (PPGD) et sa convention intercommunale d'attribution.

L'arrivée d'une animatrice du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement, a permis de mettre en œuvre les actions opérationnelles notamment la définition et le suivi du public de ce plan (commission de labellisation) et sa prise en compte dans les politiques de l'habitat. Cette année a été également l'occasion de mettre en place le groupe de travail de l'action 9, pilotée par la DEAL, dont l'objectif principal est de parvenir à une diminution du coût des loyers pour ce public du plan.



En lien avec la réforme de la gestion de la demande et des attributions, un premier comité de pilotage du système national enregistrement (SNE) s'est tenu cette année. La venue du gestionnaire territorial a permis de définir avec chaque bailleur des actions pour fiabiliser encore les données saisies dans le SNE (demandes et attributions).

Article 55 SRU : Un outil de mixité sociale

Tous les 3 ans, est réalisé un bilan qui consiste à étudier, pour les communes déficitaires en logements sociaux, la réalisation d'objectifs dits de « rattrapage » qui leur ont été assignés au début de cette période. Sur la période 2014-2016, 6 communes (Saint-Leu et Trois-Bassins pour l'Ouest, Sainte-Rose pour l'Est, Petite-Île, Cilaos, l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon pour le Sud) sur les 23 soumises à cette obligation, n'ont pas répondu à leurs obligations de rattrapage. Après de nombreux échanges avec ces communes dans le courant de l'année, le Préfet de La Réunion a décidé de carencer la commune de

l'Entre Deux. Cette décision entraîne notamment un transfert du droit de préemption au préfet, la reprise par celui-ci de la délivrance de certaines autorisations de construire ainsi qu'une majoration du prélèvement financier annuel.

La réforme de l'article 55 SRU

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté a modifié les dispositions relatives à la mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU. L'objectif est de recentrer l'obligation de produire du logement locatif social sur les territoires sur lesquels la demande de logement social est avérée et plus forte. Après consultation des EPCI pour déterminer les communes susceptibles d'être exemptées, les propositions ont été transmises accompagnées de l'avis du Préfet de la Réunion, à la commission nationale SRU.

La liste des communes exemptées pour la période triennale 2017-2019 est parue au décret n° 1810 du 27 décembre 2017 et concerne les communes de Cilaos, Trois Bassins, Sainte Rose et Salazie.

ENERGIE ET CLIMAT

Energie et Climat

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2016-2023 a été adoptée par décret du 12 avril 2017. Volet opérationnel « Énergie » du schéma régional climat air énergie de La Réunion (SRCAE) de 2013, la PPE co-élaborée par l'État et la Région, constitue désormais l'outil de définition de la stratégie énergétique au plan local. Il fixe ainsi les objectifs de développement des énergies renouvelables pour substituer progressivement les énergies fossiles et atteindre une autonomie électrique avec un mix 100% renouvelable en 2030.

Conformément à la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse, une démarche partenariale associant tous les acteurs locaux a été entreprise au plan local pour lancer les travaux du Schéma Régional Biomasse (SRB) visant à définir les objectifs de développement de la biomasse-énergie dans le but de tendre vers un mix énergétique régional. Parallèlement, la DEAL a contribué à l'analyse de projets photo-voltaïques proposés par les acteurs locaux dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

A la suite de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) lancé en 2014, des conventions ont défini les actions visant à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs pour les 4 territoires lauréats de cet appel à projet : la CIVIS, le TCO, la CIREST et la commune de La Possession. La mise en place de ces actions s'achèvera au cours de l'année 2018.

Développement Durable pour la transition écologique

La DEAL s'implique en matière de promotion du développement durable auprès de différents public :

- les collectivités locales à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Transition Écologique vers un Développement Durable et la promotion de méthodologie spécifique comme les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les objectifs de développement durable (ODD) et les projets territoriaux de développement durable (PTDD) ;

- les associations en accompagnant la dynamique de réseau représentée par GRANDDIR et en finançant des projets associatifs à travers un appel à projets.
- et enfin le grand public et les agents de l'État en particulier en organisant la Semaine Européenne du Développement Durable (plus de 100 actions sur tout le territoire réunionnais et 5 actions ciblées spécifiquement pour les agents de l'État).



Partenariat associatif dans le cadre des jardins pédagogiques.

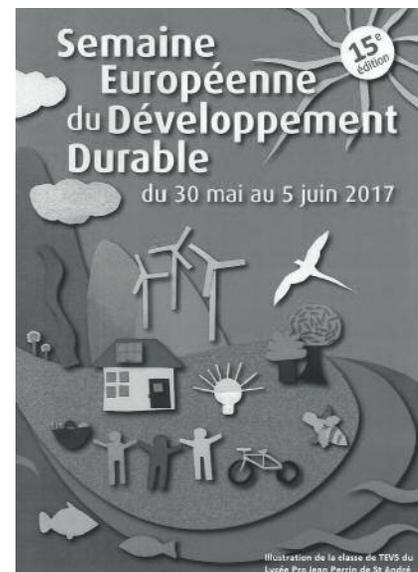


Illustration de la classe de TSVS du Lycée Pro Jean Perrin de St André



Visite de la ferme aquacole hydro Réunion dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

PILOTAGE DES ACTIONS

La coordination des fonds contractualisés

Le Contrat de Plan entre l'État et la Région Réunion (CPER) pour la période 2015-2020 a été signé le 20 août 2015. Le CPER est avant tout un catalyseur d'investissements qui a pour objectif d'élever le niveau d'équipement de notre territoire. Il a également vocation à financer les projets exerçant un effet de levier pour l'investissement local et contribue à la mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissement, dont il représente une part importante des contreparties nationales.

En 2017, 15 dossiers de demandes de subvention et 25 demandes d'acompte ou de solde ont été instruits pour plus d'un million d'euros engagés et 2,8 M€ de crédits consommés. Différents outils ont été créés et capitalisés au cours de cette année afin de consolider la mise en œuvre du CPER 2015-2020 au sein de la DEAL. Enfin les relations de travail avec le SGAR et le Guichet Unique FEDER ont été confortées en bonne coordination avec les services métiers.

Coopération internationale

Actions à l'internationale

- En matière de biodiversité, le projet "base de données récifs - BD récifs" illustre une action marquante en matière de coopération zonale. C'est une application servant de base de données pour stocker tous les inventaires du récif corallien, qui a été initiée par la DEAL Réunion, l'IFREMER, l'IFRECOR et mise en production et développée à la Réunion début 2016. Ayant connaissance de cet outil, la Commission de l'Océan Indien (COI) a exprimé la volonté de déployer cet outil au sein de tous les pays de la zone avec des présentations de l'outil aux pays francophones (Madagascar, Comores) et aux pays anglophones en 2017 (Seychelles, Kenya, Maurice, Tanzanie). On peut signaler aussi la participation de la DEAL au congrès mondial des baleines à bosses en juillet 2017 à la Réunion, organisé par le conseil régional et l'association Globice. La charte d'approche des baleines conçue en 2009 fut à cette occasion élargie

aux dauphins et tortues. Elle pourra servir de modèles aux autres pays de la zone concernés par la présence des baleines durant l'hiver austral (île de Sainte-Marie à Madagascar par exemple).



- Sur les risques anthropiques, une action importante s'inscrivant dans la durée est la structuration de la filière déchets et lutte contre les filières illégales dans la zone sud océan indien. L'éloignement vis à vis de la métropole et la proximité des autres îles (Maurice) permettent la mise en place de synergies entre elles dans la gestion de certains déchets (déchets d'équipements



électriques, électroniques pouvant être valorisés à La Réunion qui dispose d'outil industriel approprié), ou de transfert d'expérience (filière VHU par exemple). Progressivement, La Réunion devient un acteur et un moteur dans la coopération en matière d'économie circulaire à l'échelle de l'Océan indien.

- Evènement marquant ayant des impact en matière de coopération, les 2^{èmes} Assises régionales des risques naturels en juin 2017, organisées conjointement par la préfecture et la DEAL Réunion ont réuni à Saint-Denis plus de 300 acteurs issus de toute la zone du sud de l'océan indien : moment privilégié pour promouvoir et identifier, au moyen d'analyses et de retours d'expériences, des actions qui pourront toucher et impliquer le plus grand nombre pour améliorer la résilience des territoires et réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, avec en filigrane le changement climatique et ses impacts.



Fonds de coopération régionale (FCR)

La DEAL a instruit 5 dossiers pour le compte de la mission diplomatique de la préfecture permettant de sélectionner des porteurs de projets ou d'actions de coopération à mener dans les pays de la zone en leur versant une subvention pour compléter le financement de leur projet.

ORGANISATION ET MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE LA DEAL

Les services support du siège de la DEAL mettent tout en oeuvre pour permettre aux services métier de remplir sereinement et dans de bonnes conditions leurs missions au bénéfice des Réunionnais.

Promotion sociale du personnel, qualité de vie au travail et mise en place du télé travail

En 2017, la DEAL a continué d'investir pour la réussite professionnelle de ses agents et leur épanouissement au sein de leur communauté de travail.



Ainsi on peut citer la formation professionnelle interne à la DEAL qui contribue toujours à la réussite des agents (*formations internes aux politiques publiques au bénéfice des agents candidats à des concours ou examens professionnels*).

En parallèle, la déclinaison du plan de promotion de la qualité de vie au travail durable (*QVTD pour la prévention des RPS*) a été poursuivie avec une écoute toujours plus attentive), et des mesures spécifiques en vue d'une expérimentation sur 2018 du télé-travail pour diminuer la charge et le stress liés aux déplacements domicile-travail des agents résidant loin de leur lieu d'exercice.

Les consultations auprès des représentants des personnels ont permis d'aboutir à une déclinaison quasi complète du télé-travail dans toutes ses modalités telles que déclinées par la circulaire d'application auprès des services et à sa mise en œuvre en janvier 2018.

Élaboration du plan de convergence des systèmes d'information (PCSI)

La DEAL se positionne dans le peloton de tête des DREAL/DEAL pour la mise en œuvre d'un PCSI validé avec un alignement réalisé par rapport aux préconisations de mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information de niveau national. Cela a permis fin 2017 d'envisager la bascule sans difficulté vers le RIE

début 2018 (*réseau interministériel de l'État*), mettant ainsi un terme à des années d'exception réunionnaise par rapport au dispositif de transport des données et de leur sécurisation déployé au niveau du territoire métropolitain (*supervision nationale et sécurisation accrue*).

Innovation



La DEAL a souhaité lancer un appel interne à l'innovation : les agents qui le souhaitaient ont été invités à proposer et formuler des projets innovants dans le domaine des pratiques professionnelles, des pratiques citoyennes et des relations avec le public et les partenaires. Un premier exercice qui s'est révélé fructueux car une quinzaine de projets ont été imaginés et certains ont pu déjà être réalisés ou mis en application.

Pilotage stratégique

La DEAL Réunion poursuit le travail de construction de son système management de la qualité, outil de pilotage, d'organisation et d'amélioration pour répondre efficacement aux enjeux de l'État et mieux comprendre nos actions au quotidien.

Outre la certification visée sur la vigilance crue, la réflexion est bien engagée pour initier et déployer la méthode dite LEAN-APPO (amélioration par une démarche participative des processus opérationnels) sur une partie des activités. 2017 aura vu la constitution d'un réseau d'auditeurs inter-services (DMSOI, Météo-France, DEAL), les membres ayant bénéficié au cours de l'année d'une formation à la technique d'audits.

En termes de ressources humaines, la Zone de gouvernance des effectifs (DEAL, DMSOI et les équipes mises à disposition de la préfecture ou de la DJSCS) comptait 346 agents. La DEAL a poursuivi ses efforts de recherche d'équilibre entre effectifs réels et plafonds d'emplois.

Pour porter les politiques publiques, dans un contexte de tensions budgétaires, en 2017, un peu plus de 110 ME ont été gérés par la DEAL.



Actions sociales en faveur des agents

En 2017, le CLAS (comité local d'action sociale) a accueilli 536 personnes (agents, conjoints, enfants, retraités) lors de ses 4 manifestations organisées sur les thèmes suivants : journée sportive et détente, informations médecines douces, « Au bonheur des enfants », visite guidée du jardin botanique Mascarin.



Actions culturelles et sportives

L'ASCE (Association Sportive Culturelle et d'Entraide) a accueilli plus de 342 personnes lors de ses diverses manifestations. On peut citer par exemple le déjeuner dansant au Tourne-Broche de la Plaine-des-Cafres, la célébration de Noël où 135 personnes dont 77 enfants ont pu rencontrer le Père-Noël à Aquanor le 16 décembre, le voyage croisière Océan Indien et les sorties enfants.



Communication externe

Les sollicitations médiatiques ont atteint un niveau important en 2017 avec plus de 110 demandes d'explications, d'interviews, de reportages de la part des médias locaux, et quelques médias nationaux, sur des sujets traités par la DEAL.



CONTRIBUTION DES ANTENNES TERRITORIALES

Les antennes Sud, Est et Ouest assurent sur chaque arrondissement les missions de la DEAL, avec une proximité et une écoute attentive des partenaires publics, privés et du public. Elles jouent un rôle de premier interlocuteur et d'ensemblier au sein de la DEAL et sont en première ligne dans la gestion de crise.

En tant que de besoin, chaque antenne prend ponctuellement en charge des dossiers relevant d'autres arrondissements.

Antenne Est :

L'année 2017 a été marquée en particulier par :

- la mise en place d'un comité de pilotage chargé de suivre les réflexions en cours sur la rivière du Mât
- l'engagement de discussions en interne sur le projet de parc du Colosse à Saint-André

Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publiques de la DEAL :

21 réunions avec le sous-préfet et/ou les élus locaux.

Habitat et RHI :

- Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :
 - Outre les réunions bilatérales et la réunion PPA avec les communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social, l'antenne en lien avec la sous-préfecture et les services de la CIREST a organisé et animé la réunion du CTH le 20/02/17.
- Politique de l'habitat : PCLHI de Saint-André : lancement d'actions en cours ; PILHI de la CIREST : recrutement d'un technicien foncier et d'une assistante administrative.
- Habitat :
 - Engagements :
 - 410 logements sociaux financés dont :
 - 285 logements locatifs neufs (132 LLS, 113 LLS et 40 PLS) pour 6,1 M€
 - 125 logements privés (37 LESG, 48 améliorations, 5 AAH et 35 LESD) pour 4,2 M€
 - Mandatements : 490 demandes de paiement traitées pour un montant de 7,7 M€
 - Ventes et location de logements sociaux :
 - Vente : 5 avis aux notaires
 - Location : 1 avis aux particuliers
 - Donation : 1 avis
 - RHI :
 - 8 opérations RHI et 6 études en cours
 - 0,4 M€ engagés
 - 2,1 M€ mandatés en 5 appels de fonds

Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.

- 26 visites de contrôle et de surveillance
- 11 AOT DPM
- 22 AOT DPF
- 1 COP DPE

Contentieux pénal :

- 11 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressées dont 100% relevant strictement des zones à enjeux pour l'Etat (zones agricoles, naturelles et à risques)
- 58 tournées de contrôle

Sécurité / Accessibilité :

- 11 visites d'établissement recevant du public (ERP)

L'antenne assure le secrétariat de la commission d'accessibilité de l'arrondissement Est :

- 111 dossiers examinés dont 76 avis favorables (7 dossiers instruits au titre des Adap pour la sous-commission départementale) ayant donné lieu à 11 demi-journées de réunion en commission d'arrondissement ou en sous-commission départementale.

Antenne Ouest :

L'année 2017 a été marquée en particulier par :

- l'avancement du chantier de la Nouvelle Route du Littoral et son impact sur le territoire (chantier, carrières, andains)
- la poursuite de la démarche Eco-Cité
- la livraison de **804 logements sociaux** dont les premiers logements du cœur de ville de La Possession (1700 logements).
- la gestion sensible de l'occupation du DPM sur le littoral Saint-Paulois.
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des Ilets de Mafate.

- La gestion des projets d'aménagements et de logements sociaux sur un bassin de vie attractif. Les douze ZAC en cours représentent **11 751 logements** programmés dont **6349 Sociaux**.
- La poursuite des **30 opérations de lutte contre l'habitat insalubre**.

Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publiques de la DEAL :

28 réunions avec le sous-préfet et/ou les élus locaux.

Habitat et RHI :

- Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :
 - Outre les réunions bilatérales et la réunion PPA avec les communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social, l'antenne participe activement à la mise à jour du PLH pilotée par le TCO
- Habitat :
 - 751 logements locatifs neufs financés en 2017 pour 10,4 M€ LBU et 30,9M€ crédit d'Impot, 13 LESG pour 500 000 €
 - Réception de 21 opérations représentant 804 logements en 2017.
 - Mandatements : 572 demandes de paiement traitées pour un montant de 22 M€
 - Reste 3765 logements en cours de construction (engagements 2014,2015 et 2016) pour 59M€
- RHI :
 - 30 opérations RHI en cours, 10M€ engagé en 2017, 35 de dossiers mandatés pour 2,9M€.

Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

- 33 visites de contrôle et de surveillance
- 87 AOT DPM/DPF
- 1 COP DPE

Contentieux pénal :

- 18 nouvelles procédures d'infractions engagées en matière d'urbanisme ont été dressées sur des zones à enjeux pour l'Etat (zones agricoles, naturelles et à risques)

- 1 PV CGPP
- 125 tournées de contrôle conjointe avec les communes, DAAF.
- 9 démolitions d'habitation illégale (spontanée ou d'office) = 9

Sécurité / Accessibilité :

- 10 visites d'établissement recevant du public (ERP)

L'antenne assure le secrétariat de la commission d'accessibilité de l'arrondissement Ouest (1 commission mensuelle) :

- 211 dossiers examinés (100 % de dossiers traités)

Antenne Sud :

2017 a été marquée par le lancement de la réflexion « atelier des territoires » sur l'équi-cité de la CIVIS, la reprise du transfert du canal St-Étienne et le recours sur le PPRT du dépôt militaire de la Plaine des Cafres. In-situ, les réaménagements de l'antenne ont accompagné la réorganisation actée par la Direction.

Politique de l'habitat :

- Suivi de l'élaboration des PLH des deux intercommunalités. L'antenne a notamment accompagné la finalisation du PLH de la CIVIS qui reste à valider par l'EPCI et a participé aux ateliers de réflexion du PLH de la CASUD arrêté le 22 septembre.
- Organisation et animation des Comités Techniques de l'Habitat et des réunions de Programmation Pluriannuelle des logements aidés avec les acteurs institutionnels.
- Conseil de la commune de Cilaos pour la revitalisation de son centre-bourg et portage de l'expertise de la DEAL pour la mise en œuvre du dispositif retenu.

Politique de lutte contre l'Habitat Indigne :

- Contribution à l'élaboration du PILHI CIVIS, en cours de validation, et aux réunions de lancement du PILHI de la CASUD.
- Conseil aux collectivités sur les outils de la LHI et sur l'identification de sites potentiels d'intervention. Participation au lancement du projet de RHS RANGAMA à St-Pierre et d'une étude d'Opération GRoupée d'Améliorations Légères sur Petite-Ile.

Politique de la ville et de renouvellement urbain :

- Contribution à l'élaboration du cahier des charges et à l'installation des CIL de la CIVIS et de la CASUD
- Participation au lancement de la démarche PPGD de la CASUD
- Suivi des études lancées dans le cadre des projets NPNRU2 de St-Louis et de St-Pierre

Engagements : un niveau de financement supérieur à 2016 pour le locatif mais en baisse pour le diffus

- 1551 logements sociaux financés dont :
- 960 logements locatifs neufs (333 LLTS, 263 LLS, 364 PLS) pour 11,82 M€,
- 154 logements en accession (13 PSLA, 5 LESG, 136 LESD dont 25 de l'Ouest) pour 3,92 M€
- 437 logements à réhabiliter (226 locatifs, 211 améliorations dont 79 de l'Ouest) pour 6,55 M€

Mandatements : une activité dense sur l'année

- 1158 dossiers habitats mandatés pour un montant de 20,37 M€

- 5 appels de fonds RHI pour 1,7 M€ mandatés dont 1,01 M€ de l'Est
- 26 certificats de forclusion de dossiers diffus édités en 2017

Ventes et location de logements sociaux :

- Vente/donation : 23 avis aux notaires
- Location : 8 avis aux particuliers

Demandes DALO :

- 36 retraits de dossiers pour 10 demandes déposées et transmises à la DJSCS

Gestion Domaniale DPF/DPE/DPM

Le territoire sud composé de 10 communes totalise 671 km de cours d'eau en DPF, l'étang du Gol (espace naturel sensible), 9 zones humides, et 80 km de littoral.

Le volet domanial a généré la délivrance de 45 actes répartis comme suit :

- 27 AOT délivrés et 4 délimitations sur le DPF pour 16 sorties de terrain
 - 3 COP délivrées sur le DPE
 - 11 autorisations délivrées sur le DPM pour 7 sorties terrains
- Reprise de la réflexion sur le transfert du canal St-Étienne au domaine communal de St-Pierre.

Contentieux pénal de l'urbanisme :

- 39 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été lancées dont 90% relèvent des zones à enjeu de l'État (zones Agricoles, Naturelles et à risques)
- 18 procès verbaux dressés dans le cadre des recouvrements d'astreintes
- 40 projets d'avis technique transmis au SACoD
- 27 tournées CPU ont été conduites
- 10 démolitions spontanées, notamment suscitées par le dispositif de recouvrement des astreintes
- 4 audiences auprès du TGI de St-Pierre pour 21 dossiers traités par l'antenne

Sécurité / Accessibilité des ERP :

- visites d'ouverture de 20 ERP au titre de la sécurité, dont 3 de 1^{ère} catégorie
- Instruction et présentation de 317 dossiers en 22 Commissions d'Accessibilité
- Instruction de 15 dossiers Ad'AP pour la SCDA

Commission Départementale de Sécurité Routière CDSR :

- 69 dossiers d'études de manifestations sportives et d'événementiels, en lien avec les domaines et/ou l'accessibilité, ont fait l'objet d'un avis.

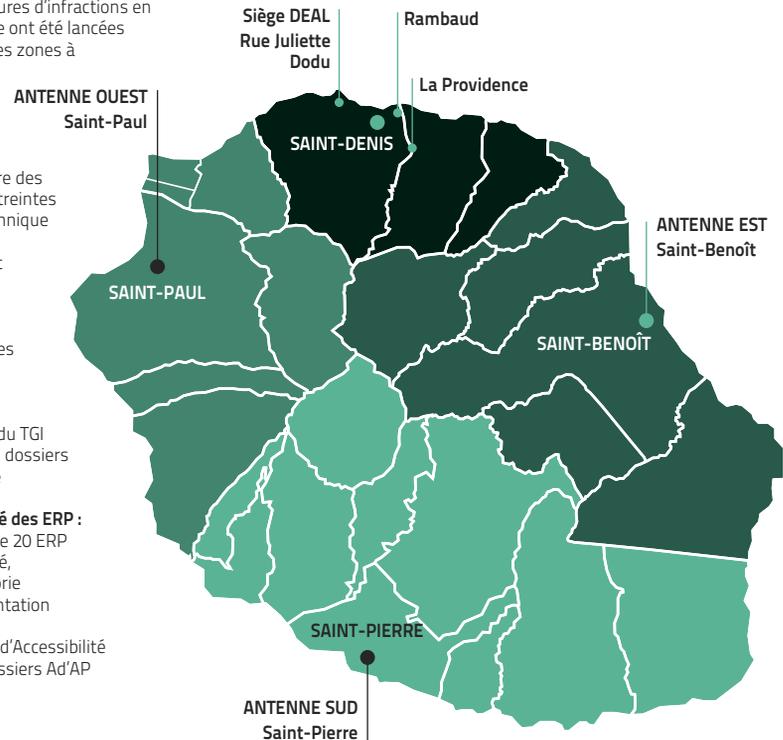
Aménagement / Urbanisme :

- Contributions aux avis de l'État sur les PLU arrêtés de Petite-Ile et de St-Joseph
- Avis ATS sur 2 dossiers de modification du PLU de St-Louis
- Contributions à l'instruction des ZAC Bas du Tévelave, Cambrai et Pierrefonds Village
- 3 avis sur dossiers FRAFU en coordination avec le Pôle Habitat et la mission ACPC

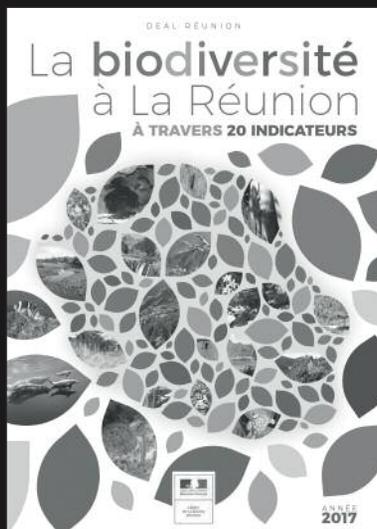
Nouveau Conseil aux Territoires :

Accompagnement des collectivités et SPL sur les projets suivants :

- Accès ISDN – rivière St-Étienne
- Parc du Volcan – Tampon
- ZAC Cambrai – Petite-Ile
- AMI Cilaos



FAIRE CONNAÎTRE SON ACTION



JANVIER

Publication brochure sur les indicateurs de la biodiversité réunionnaise



AVRIL

Rencontre des équipes de direction DEAL et EDF



MARS

Signature du protocole sur la lutte contre les atteintes à l'environnement



JUILLET

Charte d'approche des baleines élargie aux tortues et dauphins

JUIN

Assises regionales des risques naturels dans l'Océan indien





- Architecte conseil
Pierre BOLZE
- Paysagiste conseil
Sylvain FLIPO



Directeur de la publication : Jean-Michel Maurin, Directeur
Rédaction : les services et antennes de la DEAL sous la coordination de Stéphane Geaufreau, Responsable de la mission communication, cabinet et coopération
Photos : DEAL - David CSDC/Région Réunion (charte baleines) - Fotolia®
Impression : PRINT2000 - Papiers issus de forêts gérées durablement - Avril 2018
Création : COMBAVA

ORGANIGRAMME

Jean-Michel MAURIN
Directeur de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Louis-Olivier ROUSSEL
Directeur adjoint,
coordonnateur littoral et territorial,
chef du pôle aménagement, habitat

Ivan MARTIN
Directeur adjoint,
adjoint au délégué ministériel de zone,
chef du pôle risques

■ Mission Cabinet, Communication,
Coopération zonale Océan indien
Stéphane GEAUFREAU

■ Mission Pilotage de la Qualité,
des BOP et de la Performance
Loïc LAHAYE

Pôle risques

Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique

Jérôme DULAU
Chef de service

Adjoint
Alain BESNARD

- Unité Connaissance et Prospective
XXXX
- Unité Évaluation Environnementale
Alain BESNARD
- Unité Transition Énergétique et Développement Durable
Jérôme DULAU
- Unité Système d'Information Géographique
Jean-François NEDELEC

SCETE

Secrétariat Général

Gérard THOLOT
Secrétaire général

Secrétaire général adjoint
Thierry BELLEIL

- Unité Gestion des Patrimoines
Johny AVIONE
- Unité Ressources Humaines
Eve OMBREDANE
- Unité de Gestion Financière et Comptable
Armande BODINO
- Unité Sécurité, Prévention, Médico-Sociale
Gérard THOLOT
- > Assistante de service sociale
Pulchérie WENDLING
- > Assistante de prévention
Céline CELESTIN
- Unité Téléphonie, Informatique et Logistique
Thierry MORALES

SG

Service Eau et Biodiversité

Nicolas ROUYER
Chef de service

Adjoint, chargé de la « Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) »
Jean-Yves PESEUX

- Unité Biodiversité
Laurence PROVOT
- Unité Police de l'Eau et Instruction
Denys LEPETIT
- Unité Politique de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Grégoire DE SAINT-ROMAIN

SEB

Service Prévention des Risques et Environnement Industriels

Michel MASSON
Chef de service

Adjoint
Nicolas DENNI

- Bureau Administratif
Jacques BARBIER
- Unité Déchets, Air, Santé
Marine BATTISTINI
- Unité Eau, Sol, Sous-Sol
Nicolas DENNI
- Unité Sécurité et Risques Accidentels
Anne LANGANNÉ

SPREI

Service Prévention des Risques Naturels et Routiers

Franck LUSTENBERGER
Chef de service

Adjointe, chargée de mission sécurité-défense et circulation routière
Céline GUERVILLE

- > Chargé de mission «inspecteur des ouvrages hydrauliques»
Yannick MARIAPIN
- Cellule Veille Hydrologique
Isabelle ROCHET
- Unité Accompagnement territorial pour la prévention des inondations et mouvements de terrain
Cyril CASSAI
- Unité Coordination de la Politique des Risques Naturels
Stéphanie REHAULT
- Unité Éducation Routière
Hervé DELAIRE
- Unité Prévention des Risques Naturels
Florent BABY
- Unité Sécurité Routière
Gilbert RICQUEBOURG
- Unité Transports Routiers
Pierre FONTANIER

SPRINR

ANTENNES TERRITORIALES

■ **ANTENNE EST**
66, rue Amiral Bouvet
97470 SAINT-BENOIT
Tél. 02 62 40 25 57

Responsable
Michel HOAREAU

■ **ANTENNE OUEST**
2, quai Gilbert
97460 SAINT-PAUL
Tél. 02 62 40 25 30

Responsable
Joël CADUDAL-GUGUIN

■ **ANTENNE SUD**
7, chemin de la Balace
97410 SAINT-PIERRE
Tél. 02 62 40 25 00

Responsable
Olivier URIEN

■ Comité Locale d'Action Sociale (CLAS)
Katia LEBON (Présidente)

■ Association Sportive, Culturelle et d'Entraide (ASCE)
Méry-Anne LAM WING HIME (Présidente)



www.reunion.developpement-durable.gouv.fr



Siège DEAL

2, rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9

Tél. : 0262 40 26 26

Fax : 0262 40 27 27